

REGLEMENTATION EPREUVES A LABELS REGIONNAUX 2024



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Actualisé le 26 mars 2024

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
A.	OBJECTIFS.....	3
B.	PRINCIPES.....	3
II.	CALENDRIER.....	4
III.	RÈGLES COMMUNES	6
A.	REGLEMENTATION	6
B.	CONDITIONS DE PARTICIPATION	6
1.	LABEL « DIVISION 3 » (D3)	6
2.	LABEL « JEUNES »	6
3.	LABEL « ADULTES »	7
C.	TITRES DECERNES	7
1.	LABEL « D3 »	7
2.	LABEL « JEUNES »	7
3.	LABEL « ADULTES »	7
D.	RECOMPENSES	8
1.	LABEL « D3 »	8
2.	LABEL « JEUNES »	8
3.	LABEL « ADULTES »	8
E.	DIFFUSION DES RESULTATS	8
IV.	LABEL « DIVISION 3 » - CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES CLUBS.....	9
A.	PRINCIPE	9
B.	INSCRIPTIONS	9
1.	INSCRIPTION AU CIRCUIT	9
2.	SUR L'ÉTAPE	10
C.	TENUES	10
D.	CLASSEMENT	11
1.	CLASSEMENT DE L'ÉTAPE	11
2.	CLASSEMENT GENERAL.....	12
E.	DISQUALIFICATION	12
V.	LABEL « JEUNES » - CHALLENGE – CHAMPIONNAT – SÉLECTIF.....	12
A.	INSCRIPTIONS.....	12
B.	CLASSEMENT	12
VI.	LABEL « ADULTES » - CHALLENGE	13
A.	INSCRIPTIONS.....	13
B.	CLASSEMENT	13

I. INTRODUCTION

A. OBJECTIFS

Animer le territoire de ressort ; mobiliser les licenciés sur plusieurs circuits d'épreuves; établir une hiérarchie des clubs basée sur leurs efforts de développement.

B. PRINCIPES

L'organisation d'une épreuve support d'un label régional Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon (LIGUE) est confiée, après appel à candidature, à un organisateur agréé par la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) située sur le territoire de la LIGUE.

Trois types de label sont délivrés :

- Label « Division 3 » - Championnat régional des clubs
- Label « Jeunes » - Challenges individuel et club - Championnat - Sélectif
- Label « Adultes » - Challenges individuel et club

La diffusion officielle des épreuves labélisées a été faite sur le site internet de la LIGUE (<https://www.triathlonprovencealpescotedazur.com/>) le lundi 4 décembre 2023.

II. CALENDRIER

- Label « Division 3 » - Championnat régional des clubs

TYPE D'ÉPREUVES	DUATHLON ÉTAPE 1	DUATHLON ÉTAPE 2	TRIATHLON ÉTAPE 1	TRIATHLON ÉTAPE 2	TRIATHLON ÉTAPE 3
ÉPREUVES / DISTANCES	17/03/2024 - Duathlon des Vignobles - Oranges (84) - Distance : « S » individuel avec aspiration-abri	24/03/2024 - Duathlon de la Fermière - Marseille (13) - Distance : « S » individuel avec aspiration-abri	21/04/2024 - Triathlon des Marettes - Vitrolles (13) - Distance : « S » individuel sans aspiration-abri	29/05/2024 - Triathlon de l'Ail - Piolenc (84) - Distance : « S » individuel avec aspiration-abri	16/06/2024 - Triathlon des Ferréol - Digne les Bains (04) - Distance : « S » contre la montre par équipe

- Label « Jeunes » - Challenges – Championnat – Sélectif (Tableau 1)

CATEGORIES / ÉPREUVES / DISTANCES / LABELS	DUATHLON	TRIATHLON	AQUATHLON	ÉPREUVE SUPPLEMENTAI RE	ÉPREUVE SUPPLEMENTAIRE	DERNIÈRE ÉTAPE
MINI – POUSSIN (MPO) - 6-9 ANS	10/03/2024 - Duathlon d'Aubagne - Aubagne (84) - Distance : « Jeunes » Challenge Jeunes, Championnat Régional Benjamins	07/04/2024 - Triathlon Jeunes de La Ciotat - La Ciotat (13) - Distance : « Jeunes » Challenge Jeunes, Championnat Régional Benjamins	22/06/2024 - Aquathlon des Orange Pressées - Piolenc (84) - Distances : « Jeunes » Challenge Jeunes	11/02/2024 - Cross Duathlon de Digne les Bains - Digne les Bains - Distance : « Jeunes » Challenge Jeunes	01/06/2024 - Aquathlon jeunes de Salon de Provence - Distance : « Jeunes » Challenge Jeunes	20/09/2024 - Triathlon de l'étang - Berre (13) - Distances : « Jeunes » Challenge Jeunes
POUSSIN (PO) - 6-9 ANS						
PUPILLE (PU) - 8-11 ANS						
BENJAMIN (BE) - 10-13 ANS						

- Label « Jeunes » - Challenges – Championnat – Sélectif (Tableau 2)

CATEGORIES / ÉPREUVES / DISTANCES / LABELS	DUATHLON	TRIATHLON	AQUATHLON	RAID	ÉPREUVE SUPPLEMENTAIRE	DERNIÈRE ÉTAPE
BENJAMIN (BE) - XS			22/06/2024 - Aquathlon des Orange Pressées - Piolenc (84) - Distances : « XS » - « S » Challenge Jeunes, Championnat Régional Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Sélectif Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors	17/02/2024 - Raid des Dentelles - La Farre (84) - Distance : « XS » - « S » équipe Challenge Jeunes, Championnat Régional Minimes, Cadets, Juniors		20/09/2024 - Triathlon de l'étang - Berre (13) - Distances : « XS » - « S » Challenge Jeunes, Championnat Minimes, Cadets et Juniors.
MINIME (MI) - XS	24/03/2024 - Duathlon de La Ferrière - Marseille (13) - Distances : « XS » - « S » individuel avec aspiration - abri Challenge Jeunes, Championnat Régional Minimes, Cadets, Juniors, Sélectif Minimes, Cadets, Juniors	08/09/2024 - Istr'M - Istres (13) - Distances : « XS » individuel avec aspiration - abri Challenge Jeunes			11/02/2024 - Cross Duathlon de Digne les Bains - Digne les Bains - Distance : « XS » - « S », Challenge jeunes	
CADET (CA) - S						
JUNIOR (JU) - S						

- Label « Adultes » - Challenges

CATEGORIES / ÉPREUVES / DISTANCES	BIKE & RUN	DUATHLON	TRIATHLON « COURT »	TRIATHLON « LONG »	AQUATHLON	RAID	DERNIÈRE ÉTAPE
SENIOR	18/02/2024 - Bike & Run de la Colline - Marignane (13) - Distance « S »	31/03/2024 - 11 ^{ème} Duathlon de Salon - Salon de Provence (13) - Distance « S »	08/05/2024 - Triathlon de la Côte Bleue - Sausset les Pins (13) - Distance « M »	30/06/2024 - Triathlon M d'Embrun - Embrun (05) - Distance « L »	22/06/2024 - Aquathlon des Orange Pressées - Piolenc (84) - Distance « S »	07/04/2024 - Sud Raid Cup - Veynes (05) - Distance « S »	22/09/2024 - Istr'M - Istres (13) - Distance « M »
MASTER							

III. RÈGLES COMMUNES

A. REGLEMENTATION

La « réglementation des épreuves à label régional » complète la [réglementation sportive](#).

B. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Label « Division 3 » (D3)

Ouvert aux licences compétitions « Jeune » et « Paratriathlon Jeune » (Cadets et Juniors, Garçons et Filles), « Senior et plus âgé » et « paratriathlon senior et plus âgé » (Seniors, Masters Hommes et Femmes).

Ouvert à l'ensemble des clubs de la LIGUE affiliés à la F.F.TRI. exempts de toutes créances auprès de la LIGUE et de la F.F.TRI.

Dans le cadre du développement de la pratique "Jeunes", la LIGUE sera autorisée à former une équipe appelée "LIGUE JEUNES" (une équipe homme et une équipe femme). Les licenciés des catégories allant de Cadet à U23 auront la possibilité de rejoindre ces équipes (composition conforme aux conditions définies par la commission technique) à condition que leurs clubs respectifs ne participent pas au circuit régional de la discipline concernée au cours de l'année en cours.

Ces équipes figurent au classement du circuit régional, mais elles ne pourront en aucun cas prétendre à une qualification pour les demi-finales.

Dès lors qu'un athlète participe à une étape de Division 1 ou Division 2 de la discipline concernée en année N, il n'est plus autorisé à participer au circuit régional D3.

Si un athlète des catégories Cadets à U23 participe à une étape de la Division 1 ou Division 2 de sa discipline au cours de l'année N en tant que membre de l'équipe U23, il est autorisé à prendre part au circuit régional D3.

Peuvent participer, uniquement les athlètes pour lesquels(le)s la demande de licence aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale :

- En cas de mutation : au plus tard le 31 janvier de la saison en cours,
- En l'absence de mutation : au plus tard lors de l'inscription à l'étape.

Toutes les situations individuelles n'entrant pas dans cette réglementation seront examinées par la commission technique de la LIGUE.

Chaque club ne peut inscrire qu'une équipe par circuit et par sexe.

Chaque équipe inscrite se verra attribuer une série de numéro de dossards qu'elle gardera sur l'ensemble des épreuves du championnat.

2. Label « Jeunes »

Ouvert aux licences « Jeune » et « paratriathlon jeune » (Mini-Poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors, Garçons et Filles).

3. Label « Adultes »

Ouvert aux licences « Senior et plus âgé » et « paratriathlon senior et plus âgé » (Seniors, Masters Hommes et Femmes).

C. TITRES DECERNES

1. Label « D3 »

La LIGUE décernera les titres de « champion régional des clubs D3 duathlon » et « champion régional des clubs D3 triathlon ».

2. Label « Jeunes »

La LIGUE décernera les titres de « vainqueur du challenge jeunes individuel » et « vainqueur du challenge jeunes clubs ».

La LIGUE décernera le titre de « champion régional jeunes » dans les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors pour les épreuves de :

- Aquathlon
- Duathlon
- Raids
- Triathlon

Pour le championnat régional de Raids, un titre sera décerné pour les équipes féminines, mixtes et masculines. Les équipiers seront de même catégorie d'âge et composées d'athlètes d'un même club.

Exception :

- Une équipe peut être composée d'un athlète benjamin et d'un athlète minime. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie minime.
- Une équipe peut être composée d'un athlète cadet et d'un athlète junior. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie junior.

La LIGUE décernera le titre de « champion régional 1, 2 et 3 » aux clubs finissant 1^{er} de leurs divisions respectives.

3. Label « Adultes »

La LIGUE décernera le titre de « vainqueur du challenge adultes individuel » au premier athlète classé des catégories Seniors et Masters.

La LIGUE décernera le titre de « vainqueur du challenge adultes clubs » au premier club du classement général du challenge clubs.

La LIGUE décernera le titre de « champion régional adultes » aux vainqueurs individuels du « challenge adultes » des catégories Seniors et Masters.

La LIGUE décernera le titre de « champion régional 1, 2 et 3 » aux clubs finissant 1^{er} de leurs divisions respectives.

D. RECOMPENSES

Pour la remise des prix, la présence est obligatoire.

1. Label « D3 »

Seront récompensés, par une coupe, lors de chaque étape : les 3 premiers clubs féminins et masculins.

Seront récompensés, par une coupe, lors la finale : les 3 premiers clubs féminins et masculins.

2. Label « Jeunes »

Seront récompensés, par une coupe, lors de la finale du « challenge individuel » : la première fille et le premier garçon de chaque catégorie (mini-poussins à juniors).

Seront récompensés, par une coupe et une dotation financière, lors de la finale du « challenge clubs » : les 5 premiers clubs de Régionale 1.

1^{ère} équipe : 1000 €
2^{ème} équipe : 800 €
3^{ème} équipe : 600 €
4^{ème} équipe : 400 €
5^{ème} équipe : 200€

Seront récompensés par un trophée lors de la finale du « challenge clubs » : les 1^{er} de chaque division (1^{er} Régionale 1, 1^{er} Régionale 2 et 1^{er} Régionale 3).

3. Label « Adultes »

Seront récompensés, par des dotations, lors de la finale du « challenge individuel » : la première femme et le premier homme de chaque catégorie (seniors et masters).

Seront récompensés, par une coupe et une dotation financière, lors de la finale du « challenge clubs » : les 5 premiers clubs Régionale 1.

1^{ère} équipe : 600 €
2^{ème} équipe : 500 €
3^{ème} équipe : 400 €
4^{ème} équipe : 300 €
5^{ème} équipe : 200€

Seront récompensés par un trophée lors de la finale du « challenge clubs » : les 1^{er} de chaque division (1^{er} Régionale 1, 1^{er} Régionale 2 et 1^{er} Régionale 3).

E. DIFFUSION DES RESULTATS

Après validation par la LIGUE, les classements seront publiés sur le site internet de la LIGUE (www.triathlonprovençalpescotedazur.com).

IV. LABEL « DIVISION 3 »- CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES CLUBS

A. PRINCIPE

Le Championnat de France des clubs de D3 de Duathlon se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs :

- Niveau 1 :
 - Circuit régional. Les 10 premières équipes accèdent au niveau 2.
- Niveau 2 :
 - 1/2 finale nationale Masculins D3 zone Sud-Est – 30 juin 2024 – Roanne (42). Les 5 premières équipes accèdent au niveau 3.
 - 1/2 finale nationale Féminines D3 zone Sud-Est – 30 juin 2024 – Roanne (42). Les 5 premières équipes accèdent au niveau 3.
- Niveau 3 :
 - Finale nationale Masculins D3 – 29 septembre 2024 – Châteauroux (36). Les 3 premières équipes accèdent à la D2.
 - Finale nationale Féminines D3 – 29 septembre 2024 – Châteauroux (36). Les 3 premières équipes accèdent à la D2.

Le Championnat de France des clubs de D3 de Triathlon se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs :

- Niveau 1 :
 - Circuit régional. Les 10 premières équipes accèdent au niveau 2.
- Niveau 2 :
 - 1/2 finale nationale Masculins D3 zone Sud-Est – 6 juillet 2024 – Lapte (43). Les 5 premières équipes accèdent au niveau 3.
 - 1/2 finale nationale Féminines D3 zone Sud-Est – 6 juillet 2024 – Lapte (43). Les 5 premières équipes accèdent au niveau 3.
- Niveau 3 :
 - Finale nationale Masculins D3 – 21 Septembre 2024 – St Donnat-sur-l'Herbasse (26). Les 3 premières équipes accèdent à la division 2 (D2).
 - Finale nationale Féminines D3 – 21 Septembre 2024 – St Donnat-sur-l'Herbasse (26). Les 3 premières équipes accèdent à la division 2 (D2).

B. INSCRIPTIONS

1. Inscription au circuit

Le club souhaitant participer est tenu, avant le 31 janvier 2024 de s'inscrire sur le module d'inscription D3 du chronométreur, via le formulaire suivant : <https://www.eventicom.fr/evenements/detail/Championnat-regional-des-clubs-Division-3-de-Duathlon-et-Triathlon-2024-Ligue-Provence-Alpes-Cote-dAzur-de-Triathlon-1313>

Les droits d'inscriptions pour l'ensemble des étapes sont de 250€ par équipes en duathlon et 450€ par équipes en triathlon hors frais bancaires.

Le forfait sur une ou plusieurs étapes (équipe incomplète ou non-partante) ne donne pas lieu au remboursement des frais d'inscriptions. Le montant total sera reversé à l'organisateur de l'étape.

Une visioconférence sera organisée par la LIGUE, entre deux et trois semaine avant la première étape du circuit D3 de Duathlon et entre deux et trois semaines avant la première étape du circuit D3 de Triathlon, pour présenter les circuits 2024, ou la présence des clubs inscrits (responsable D3) est fortement recommandée.

2. Sur l'étape

Le club est tenu d'inscrire une équipe de 5 athlètes maximum, plus les athlètes supplémentaires (sauf pour les épreuves en contre-la-montre par équipe) pour les écoles de triathlon labellisées 2024, sur le module d'inscription D3 du chronométreur, au plus tard sept jours avant la date de l'étape à 23h59.

Les clubs non-labellisés « École de Triathlon » pourront inscrire 5 athlètes maximum.

Les clubs labellisés 2024 « École de Triathlon *, **, et *** » pourront inscrire 7 athlètes maximum (sauf pour les épreuves en contre-la-montre par équipe).

Les clubs labélisés 2024 « label Avenir » pourront inscrire 6 athlètes maximum (sauf pour les épreuves en contre-la-montre par équipe).

Le club est tenu au retrait des dossards, de confirmer la composition de l'équipe prenant le départ auprès de la LIGUE.

La composition de l'équipe pourra être modifiée dans la limite d'une modification (ajout, remplacement) uniquement lors du retrait des dossards, selon les règles définies dans le paragraphe *introduction-conditions de participation*.

Dans le cadre d'une inscription d'athlète supplémentaire sur une étape, le club s'acquitte des droits d'inscription de l'athlète considéré (25 euros par athlètes) directement auprès de l'organisation lors du retrait des dossards.

Les athlètes supplémentaires devront :

- Être inscrits sept jours avant l'épreuve sur le module d'inscription D3 du chronométreur
- Être de catégories cadets, juniors ou U23
- Avoir fait la demande de licence compétition FFTRI et qu'elle soit validée informatiquement dans l'application fédérale par la LIGUE selon les règles définies dans le paragraphe *introduction-conditions de participation*

C. TENUES

La tenue devra être identique pour l'ensemble des athlètes (U23 également) de l'équipe et à minima faire figurer le nom du club.

Sur chaque étape, les athlètes devront se présenter à l'entrée de l'aire de transition avec la tenue de course. La conformité des tenues de course (tenue identique et nom du club) sera validée par la LIGUE à l'entrée de l'aire de transition et durant la course.

En cas de tenues non-conformes durant la course, le club sera sanctionné d'une pénalité de 20 points sur l'étape.

Une tenue est considérée comme conforme si la marque, le design (trifonctions manche courtes et sans manches ne sont pas considérées comme identiques), le code couleurs et le positionnement des couleurs est identique entre les athlètes.

En cas d'intempéries, sur validation de la LIGUE, les athlètes pourront porter :

- Une sous-tenue tout au long de l'épreuve.
- Une sur-tenue lors de la partie cycliste.

D. CLASSEMENT

1. Classement de l'étape

Le concurrent marque le nombre de points égal à sa place (le 1^{er} marque 1 point...)

Addition des points des 3 premiers de chaque équipe, athlètes supplémentaires compris.

Le classement par équipe est établi en fonction du nombre de points inscrits par l'équipe.

L'équipe ayant le plus faible capital de points sera classée première. Dans le cas d'une épreuve disputée en équipe (relais, contre-la-montre par équipe...) le classement de l'équipe est établi à partir du classement de l'épreuve.

Le classement des équipes de club sur l'étape donne lieu à l'attribution de points, comme ci-après :

1^{ère} équipe : 20 pts	10^{ème} équipe : 08 pts
2^{ème} équipe : 18 pts	11^{ème} équipe : 07 pts
3^{ème} équipe : 16 pts	12^{ème} équipe : 06 pts
4^{ème} équipe : 14 pts	13^{ème} équipe : 05 pts
5^{ème} équipe : 13 pts	14^{ème} équipe : 04 pts
6^{ème} équipe : 12 pts	15^{ème} équipe : 03 pts
7^{ème} équipe : 11 pts	16^{ème} équipe : 02 pts
8^{ème} équipe : 10 pts	
9^{ème} équipe : 09 pts	

Au-delà de la 16^{ème} place, les équipes classées marquent un (1) point.

Les équipes déclassées, non-classées et les équipes absentes sur l'étape obtiennent zéro (0) point.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le 3^{ème} concurrent le mieux classé.

2. Classement général

Le classement général du circuit est établi en additionnant les points obtenus par chaque équipe de club sur chaque étape. Le club obtenant le plus grand nombre de points à l'issue du circuit est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité, est déclaré premier le club ayant obtenu le plus grand nombre de victoires, puis le plus grand nombre de deuxièmes places, et ainsi de suite. En cas de nouvelle égalité, le classement de la dernière étape courue détermine le classement. Le classement général est effectué en tenant compte uniquement du classement des étapes réalisées.

E. DISQUALIFICATION

Le non-respect de cette réglementation sportive spécifique entraîne l'exclusion définitive de l'équipe.

V. LABEL « JEUNES »- CHALLENGE – CHAMPIONNAT – SÉLECTIF

A. INSCRIPTIONS

L'athlète (ou le club) souhaitant participer à une manche du challenge jeunes est tenu de s'inscrire directement pour chacune des manches sur le module d'inscription du chronomètreur au plus tard à J-2 à 23h59, soit pour une épreuve le dimanche : le vendredi à 23h59.

B. CLASSEMENT

La méthode de calcul pour le classement du challenge jeunes individuel s'effectue de la manière suivante :

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	45	10	18	19	8
2	40	11	16	20	7
3	36	12	15	21	6
4	32	13	14	22	5
5	29	14	13	23	4
6	26	15	12	24	3
7	24	16	11	25	2
8	22	17	10	26	1
9	20	18	9		

Au-delà de la 26^e place, chaque participant marque un (1) point.

Un coefficient de 1,5 est appliqué à la finale. Un coefficient de 0,8 est appliqué sur le total des points de l'étape pour le club organisateur.

Le total des points marqués est additionné et donne lieu à un total de points par club sauf pour les épreuves par deux (raids), les points attribués seront le cumul des points des athlètes du club – divisé par 2.

Calcul pour le classement final des clubs : Addition des points de toutes les manches en prenant en considération les coefficients mentionnés ci-dessus

Raids : Les équipiers peuvent être de catégorie d'âge différentes mais doivent être composées d'athlètes d'un même club. Une équipe peut être composée d'un athlète benjamin et d'un athlète minime. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie minime. Une équipe peut être composée d'un athlète cadet et d'un athlète junior. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie junior.

Pour cette discipline, les équipes mixtes seront également comptabilisées de la même façon que les équipes garçons et filles.

Dans le cadre du développement la LIGUE met en place à compter de la saison 2024 un système de niveau régional sur le Challenge Jeunes. Les 12 premiers clubs du Challenge Jeunes 2023 seront classés en Régional 1, les clubs classés de la 13^{ème} à la 24^{ème} place du Challenge Jeunes 2023 seront classés en Régional 2, les autres clubs (participants 2023 ou nouveaux 2024) seront classés en Régional 3.

Sur le classement final 2024 :

- Les 3 premiers clubs du niveau Régional 2, accèdent au niveau Régional 1 pour la saison 2025
- Les 3 premiers clubs du niveau Régional 3, accèdent au niveau Régional 2 pour la saison 2025
- Les 3 derniers clubs du niveau Régional 1, descendent au niveau Régional 2 pour la saison 2025
- Les 3 derniers clubs du niveau Régional 2, descendent au niveau Régional 3 pour la saison 2025

Il n'y aura pas de distinctions (épreuves, formats, départs ...) par rapport au niveau régional sur l'ensemble des manches du Challenge Jeunes

VI. LABEL « ADULTES »- CHALLENGE

A. INSCRIPTIONS

L'athlète (ou le club) souhaitant participer à une manche du challenge adultes est tenu de s'inscrire directement pour chacune des manches sur le module d'inscription du chronomètreur au plus tard à J-2 à 23h59, soit pour une épreuve le dimanche : le vendredi à 23h59.

B. CLASSEMENT

La méthode de calcul pour le classement du challenge adultes individuel s'effectue de la manière suivante :

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	600	14	525
2	590	15	520
3	580	16	515
4	575	17	510
5	570	18	505
6	565	19	500
7	560	20	495
8	555	21-60	-3pts/place
9	550	60	375
10	545	61-100	-2pts/place
11	540	100	295
12	535	101-394	-1pts/place
13	530	394	1

Au-delà de la 394^e place, chaque participant marque 1 points.

Un coefficient de 1,5 est appliqué à la finale.

Le total des points marqués est additionné et donne lieu à un total de points par club, sauf pour les épreuves par deux (Bike & Run et Raids), les points attribués seront le cumul des points des athlètes du club – divisé par 2.

Calcul pour le classement final des clubs : Addition des points de toutes les manches en prenant en considération les coefficients mentionnés ci-dessus.

Bike & Run : Les équipiers peuvent être de catégorie d'âge différentes mais doivent être composées d'athlètes d'un même club. Une équipe peut être composée d'un athlète senior et d'un athlète master. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie senior.

Pour cette discipline, les équipes mixtes seront également comptabilisées de la même façon que les équipes garçons et filles.

Raids : Les équipiers peuvent être de catégorie d'âge différentes mais doivent être composées d'athlètes d'un même club. Une équipe peut être composée d'un athlète senior et d'un athlète master. Dans ce cas, l'équipe est classée dans la catégorie senior.

Pour cette discipline, les équipes mixtes seront également comptabilisées de la même façon que les équipes garçons et filles.

Dans le cadre du développement la LIGUE met en place à compter de la saison 2024 un système de niveau régional sur le Challenge Adultes. Les 12 premiers clubs du Challenge Adultes 2023 seront classés en Régional 1, les clubs classés de la 13^{ème} à la 24^{ème} place du Challenge Adultes 2023 seront classés en Régional 2, les autres clubs (participants 2023 ou nouveaux 2024) seront classés en Régional 3.

Sur le classement final 2024 :

- Les 3 premiers clubs du niveau Régional 2, accèdent au niveau Régional 1 pour la saison 2025
- Les 3 premiers clubs du niveau Régional 3, accèdent au niveau Régional 2 pour la saison 2025
- Les 3 derniers clubs du niveau Régional 1, descendent au niveau Régional 2 pour la saison 2025
- Les 3 derniers clubs du niveau Régional 2, descendent au niveau Régional 3 pour la saison 2025

Il n'y aura pas de distinctions (épreuves, formats, départs ...) par rapport au niveau régional sur l'ensemble des manches du Challenge Adultes

Sur les 7 épreuves du challenge adultes 2024, uniquement les 6 meilleurs résultats seront retenus.

Merci à nos partenaires !

